



## 9 conseillers pour vous informer

2014-07

### Un budget qui conduit notre CPAS droit dans le mur...

Présenté lors du dernier conseil communal de ce 02/04/2014, le budget CPAS n'a pas pu être voté par les Conseillers communaux, le dossier étant incomplet.

Ce n'est hélas pas la première fois que nous soulignons le manque de rigueur dans l'élaboration des dossiers présentés au Conseil Communal. Sur 17 pts abordés lors du dernier Conseil, 5 dossiers sont incomplets et de nombreuses erreurs (coquilles comme les appelle le Bourgmestre) restent à déplorer.

Pour vous, nous avons analysé ce budget:

**Articles 60: diminution** du budget relatif aux articles 60 (- 50373€). On ne prévoit donc plus de remettre les personnes précarisées à l'emploi par le biais du CPAS.

**Tarif préférentiel home:** les habitants chestrolais bénéficiaient jusqu'à présent d'un tarif préférentiel. Désormais les Chestrolais qui voudront intégrer le home ne se verront **plus** octroyer **d'avantage financier** par rapport aux pensionnaires d'autres communes, une politique qui va à l'encontre de celle pratiquée dans d'autres domaines (sport, culture).

**Facture mensuelle des pensionnaires du home :** une **augmentation** de **11%** est prévue, soit une facture mensuelle moyenne de 1320€ au lieu de 1200€.

**Repas à domicile et repas scolaires:** augmentation prévue dès septembre 2014

Il est également à signaler qu'aucune indexation n'a été prévue que ce soit dans les salaires ou les frais de Fonctionnement.

**Un budget ordinaire de 4.398.328,49€  
Et un budget extraordinaire de 320.000€  
(Soit les seuls frais d'auteur de projet pour le  
nouveau home)  
Une Intervention communale en hausse:  
+ 241.733€  
841.733€ au lieu de 600.000€ en 2012  
On précarise notre CPAS.**



Vos conseillers communaux

Y. EVRARD, A. MIGNON, J.-L., BORCEUX, M.C. CASTAGNE, P. OTJACQUES,  
E. MEUNIER, T. SALMON, A. GILLET, F. EVRARD.

Vos conseillers CPAS

O. WEYRICH, J.P. ENGLEBERT,  
J. DEVAHIF, V. HAUFERLIN.

## Au quotidien: une gestion peu respectueuse du bien-être du citoyen et un manque de respect du personnel communal

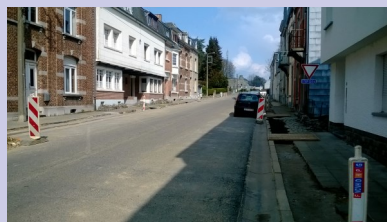
### Avenue de la Gare

Encore un bel exemple de cette politique de rupture qui vous coûte cher !

Les conduites de gaz sont aujourd'hui installées sur le tronçon entre l'ancienne gendarmerie et le Calvaire soit dans l'Avenue de la Gare. Malheureusement la commune n'a pas jugé utile de faire d'une pierre deux coups et de profiter – comme nous l'avons fait - de ces travaux pour réfectionner les trottoirs.

Il suffit tout simplement de s'y promener pour en juger l'état actuel. Il eut été en effet plus judicieux de négocier avec Ores une intervention financière pour refaire les trottoirs à neuf profitant des tranchées effectuées par ce dernier. La commune pouvait ainsi fournir les matériaux et réaliser en partie la réfection des trottoirs comme cela a été fait en 2010 pour le tronçon entre le centre Ville et l'ancienne gendarmerie.

Plus grave, il y a fort à parier que l'on risque sans doute de rouvrir dans quelques temps ces trottoirs pour des travaux divers, soit repayer encore une fois le démontage et le remontage des trottoirs, sans compter les désagréments que cela engendre à chaque fois pour les riverains. Détail non négligeable: tout cela a un coût (+ de 250.000€ TTC) qui aurait pu s'avérer moindre pour les citoyens, des trottoirs neufs à la place des anciens, nuisances réduites au minimum et un délai d'exécution beaucoup plus court. Travaux prévus en août (cfr Oyez).



des  
tion

On le répète depuis des mois, une gestion au jour le jour, à la petite semaine qui coûte très cher à la collectivité.

### Un manque de transparence qui en dit long!

Lors du dernier Conseil communal, le Bourgmestre n'a pas souhaité répondre à notre interpellation concernant l'acquisition d'un terrain par le CPAS (secret oblige !). **Le problème ?** Plutôt que d'acheter directement le terrain à son propriétaire initial, la commune a acheté le terrain à un ami (et militant affiché) qui l'avait acheté peu de temps auparavant ... à un prix nettement inférieur: **un surcoût pour la Commune de plusieurs milliers d'Euros**.

### Des échos de la Salle Brasseur

Pour la deuxième fois, le Conseil Communal a pris possession des lieux et établi ses quartiers à l'hôtel de Ville. Le public est fidèle.

Mobilier flambant neuf, nouvelles tentures, trois écrans, sonorisation dernier cri. (pour rappel un coût de rénovation approchant les 50.000€).

Technique à la pointe du progrès: nous en avons fait les frais, en effet, lors du dernier Conseil communal, la Présidente a pu exercer son droit de veto, **couplant les micros** lorsque le discours des conseillers de la minorité ne lui plaisait ou ne plaisait plus au Bourgmestre. **Incroyable**, mais vrai, les citoyens présents ont pu s'en rendre compte.

### Respect pour le personnel communal

Nous avons pu encore nous en rendre compte, le personnel est mis sous pression. En effet, si les dossiers sont incomplets ou comportent des erreurs, les Echevins en charge des dossiers pourraient en assumer la responsabilité. Il n'en n'est rien, seul le personnel, en l'occurrence le Directeur général et le Directeur financier, présents au Conseil communal en font les frais. Sans doute les employés se feront ils taper sur les doigts le lendemain matin.

Un manque total de respect pour ces fonctionnaires sans qui la gestion communale est impossible et qui, malgré les nouvelles charges qui leur incombent au quotidien et la pression constante à laquelle ils doivent faire face, sont vraisemblablement peu aidés dans leur tâche par les politiques.

Pour avoir travaillé 6 ans ensemble, nous souhaitons leur réitérer notre soutien et notre totale confiance.